

acteur et actrice d'un monde humaniste

camaraderie

LE MAGAZINE DES *francas*

décembre 2020 / n°331



**POUR
UN ACCUEIL
INCONDITIONNEL
DE TOUS LES
ENFANTS!**



La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 qui a aujourd'hui 15 ans, intègre plusieurs mesures qui concernent l'action éducative auprès des enfants en situation de handicap. Les pouvoirs publics se sont depuis emparés de ces mesures et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, la Caisse nationale des allocations familiales, comme le Défenseur des droits agissent aujourd'hui avec leurs partenaires pour rendre les structures éducatives plus inclusives pour tous et toutes.

Les Francas, qui agissent depuis plus de 45 ans en faveur des loisirs pour tous les enfants et adolescent-es, sont porteurs d'une vingtaine de pôles d'appui et de ressources handicap territoriaux et animent à l'échelle nationale un Centre de ressources handicap et action éducative locale.

Au-delà de l'obligation légale de l'accueil, ils promeuvent le droit aux loisirs pour tous les enfants et portent la nécessité d'un accueil des enfants en situation de handicap au sein des structures de loisirs de droit commun. Ils favorisent pour cela les conditions qui permettent à tous les organisateurs de centres de loisirs éducatifs d'accueillir, grâce à des partenariats territoriaux notamment avec les structures spécialisées et à la formation des animateurs et animatrices. Cet accueil dans des espaces éducatifs ouverts à tous et toutes permet, pour les enfants comme pour les animateurs et animatrices, de contribuer à la découverte de l'autre, de changer de regard sur les handicaps. Un enfant en situation de handicap est avant tout un enfant. ■

La rédaction

camaraderie

le magazine des Francas
n°331 / décembre 2020

sommaire

- 3 QUESTIONS DE PRINCIPE** Mathieu Delos & Alexia Ribes
Pour que chaque enfant trouve sa place
- 4 INITIATIVES / DES ACCUEILS ACCUEILLANTS**
Une salle des émotions pour le bien-être de tous et toutes
Christian Theillout, animateur non-voyant
Faciliter l'inclusion
- 6 MON ENGAGEMENT !** Gaby Clouet
« Accueillir tout le monde n'est pas une affaire de spécialiste »
- 7 AGIR : MODE D'EMPLOI**
Utiliser le chevalet handicap avec les enfants d'âge primaire.
l'Amicale laïque de Couëron a fait le test !
- 8 FORMATION**
Vers des accueils plus inclusifs :
un BAFA bilingue français – langue des signes française
- 9 DOSSIER**
Pour un accueil inconditionnel de tous les enfants !
- 17 ACTION E-DUCATIVE**
Mieux connaître les handicaps : des ressources à foison
- 18 L'ENFANCE ICI ET AILLEURS**
Un forum départemental du Droit à la différence !
Fais-moi signe, une journée de rencontre pour mieux se connaître
- 20 CITOYENS DU MONDE**
Haïti : « Les enfants en situation de handicap vivent dans des conditions très vulnérables »
- 21 TOUR D'EUROPE**
Pour une participation numérique de tous et toutes
- 22 ON EN PARLE**
- 23 FRANCAGENDA**
- 24 PORTRAIT** Jawhara Aouf « Il est important d'expliquer aux enfants que certains handicaps ne se voient pas »



➤ **Mathieu Delos** : Lors de ton BAFA avec les Francas, as-tu pu appréhender l'accueil d'enfants avec des besoins particuliers ?

Alexia Ribes : Lors de mon stage d'approfondissement BAFA, on a été sensibilisé par le pôle ressources Hand'avant 66. Nous avons vécu notamment un atelier de mises en situations où j'ai pu découvrir ce public. J'ai alors mesuré que plusieurs publics peuvent nécessiter un accompagnement spécifique à des degrés divers, au regard de leur situation de handicap, de précarité, de migration, d'itinérance... J'ai pu appréhender des solutions à proposer, prévoir différentes activités afin qu'adultes et enfants vivent l'accueil plus sereinement. De plus avec les formateurs et formatrices, nous avons continué la réflexion sur des situations d'enfants qui



Pour que chaque enfant trouve sa place

Accueillir un enfant à besoins particuliers en centre de loisirs, ça se prépare. Ce n'est pas pour autant une affaire de spécialiste. Mathieu Delos, coordinateur du pôle ressources Hand'Avant des Pyrénées-Orientales, et Alexia Ribes, animatrice, échangent autour de la formation et de la posture des animateurs et animatrices, du rôle de la structure d'accueil, de celui de l'accompagnement par un pôle ressources, et des meilleures solutions à mettre en place pour chaque enfant.

« ne peuvent pas, ne veulent pas ou n'aiment pas », pour trouver des solutions et découvrir des outils pour que chaque enfant s'amuse et trouve sa place dans le groupe.

➤ **Mathieu Delos** : Dans le centre de loisirs où tu travailles, quelle place as-tu eue dans l'équipe lors de l'accueil d'un enfant en situation de handicap ?

Alexia Ribes : Nous avons accueilli Mica qui participe aux activités et joue avec les autres enfants. Quand elle fatigue, nous lui proposons de se reposer en prévoyant des jouets avec nous. Accueillir Mica dans le groupe d'enfants ne m'a pas posé de difficulté. La directrice est venue en soutien quand nous en avions



besoin. Comme pour tout accueil d'enfant en situation de handicap, avec l'accord des parents, le service Hand'Avant 66 est venu dans la structure. En équipe, nous avons pris conscience qu'il convenait de solliciter Mica davantage. Souvent, en activité, Mica allait jouer à la dinette seule. Comme elle était calme et absorbée dans son jeu, nous la laissons faire. Nous avons compris que ce n'était pas forcément la bonne solution. Nous l'avons alors invitée plus régulièrement pour qu'elle trouve sa place dans l'activité comme tout le monde. Cela a permis aux autres enfants d'être plus en lien avec Mica et de l'aider quand elle en avait besoin. Elle a pris davantage de place dans le groupe. Pour l'accueillir, je ne pense pas qu'un personnel supplémentaire soit nécessaire. La rencontre des éducateurs et éducatrices spécialisés (ES) d'Hand'Avant 66, l'accompagnement de l'équipe, les outils ou les solutions qu'ils imaginent avec nous peuvent être suffisants. Un renfort d'équipe pourrait être nécessaire en fonction du type de situations : liées au handicap de l'enfant, de violences, du nombre d'enfants par animateur-trice... Un

professionnel supplémentaire, s'il est spécialisé, doit faire partie de l'équipe pour également prendre en charge tous les enfants.

➤ **Alexia Ribes** : Selon toi, comment fait-on pour décider si on a besoin d'un animateur-trice ou d'une personne spécialisée en renfort ?

Mathieu Delos : Je partage ton constat, cela dépend de la situation. Cela peut-être le cas avec des enfants qui ont des modes de communication spécifiques (langue des signes, braille, picto...), des soins et changes réguliers... Un-e ES ou un-e Accompagnant-e éducatif social (AES) en plus, cela dépend des besoins de l'enfant, des moyens de la structure et si une technicité est nécessaire. ■

Alexia Ribes, animatrice à Salses-le-Château pour les Francas des Pyrénées-Orientales.
Mathieu Delos, salarié des Francas des Pyrénées-Orientales et membre du groupe national Handicap et action éducative locale. Son expérience dans l'animation et sa formation d'éducateur spécialisé lui ont permis de coordonner depuis dix ans le pôle ressources Hand'Avant 66 petite-enfance – loisirs en partenariat avec l'association Mireille Bonnet Petite-enfance et Handicap.

Une salle des émotions pour le bien-être de tous et toutes



Au Centre de loisirs de Colombier-en-Brionnais de l'Association intercommunale sports et loisirs, en Saône-et-Loire, depuis l'été dernier, une salle des émotions a été aménagée autant pour les besoins spécifiques des enfants en situation de handicap que pour tout un chacun-e, animateurs et animatrices compris !

Aromathérapie, luminothérapie, musicothérapie, balles sensorielles, affiches permettant aux enfants d'associer une couleur, un chiffre ou un mot à leur émotion... Dans la salle des émotions du Centre de loisirs de Colombier-en-Brionnais, tout est aménagé pour favoriser la détente, le calme et l'expression de ses émotions.

Ce projet a vu le jour sur proposition d'Elisa, adjointe de direction occasionnelle du centre de loisirs, puis a été porté et partagé par l'ensemble de l'équipe. L'idée de la jeune femme était de proposer de répondre aux besoins spécifiques des enfants en situation de handicap qui peuvent être accueillis au centre de loisirs, mais aussi à tous les enfants, en leur permettant d'exprimer leurs émotions, de décompresser. « Le but de ce projet est d'accompagner les enfants vers l'autonomie et l'acceptation de leurs émotions, explique-t-elle. Bien sûr, il permet aussi d'assurer le bien-être de chaque enfant et de respecter ses besoins affectifs. Un objectif transversal de la salle des émotions étant de sensibiliser les enfants aux handicaps, des jeux pour comprendre le handicap sont aussi mis à disposition. »

Toute l'équipe a participé au projet. Pour expliquer son fonctionnement aux enfants, Cassandre,

animatrice et adjointe pédagogique occasionnelle, l'a par exemple comparé à un arc-en-ciel : « Lorsqu'on regarde un arc-en-ciel, chaque couleur est différente, pourtant on dira toujours que c'est joli. J'ai donc expliqué que pour les émotions c'était un peu pareil : si on laisse sortir nos émotions et toutes les couleurs qu'on a en nous sans abîmer l'arc-en-ciel des autres, on peut tous construire un magnifique arc-en-ciel. » Hugo, adjoint de direction occasionnel, lui, a présenté son usage aux animateurs et animatrices, « bénéfique pour les enfants, mais aussi pour eux. Lors des bilans de fin de journée, j'ai beaucoup insisté sur le fait qu'ils et elles pouvaient aussi bénéficier de cette salle ».

Le projet a été soutenu par toute l'équipe, comme en témoignent les deux directrices, Alexia et Joanne : « La mise en place d'outils et d'un lieu nous a paru totalement justifié face au projet global de notre structure qui s'inscrit dans une démarche inclusive. Ce qui est intéressant, c'est que c'est l'enfant ou le jeune qui décide de sortir de la salle, il faut qu'il soit prêt. Certains enfants ont besoin d'un échange, certains d'être seuls, d'autres d'utiliser plusieurs outils mis à disposition. Au fur et à mesure, les enfants ont appris à savoir ce qui les aidait à traverser telle ou telle émotion. Par exemple, lorsque je suis en colère j'ai besoin de faire de petits exercices de respiration. Les jeux sur le handicap ont permis aux enfants de se mettre à la place des enfants en situation de handicap, et ceux dans cette situation ont pu expliquer aux autres ce qu'ils vivaient tout en découvrant d'autres handicaps que le leur. » ■

L'équipe du centre de loisirs de Colombier-en-Brionnais – Association intercommunale Sport et loisirs (AISL)

En savoir plus : centre.loisirscolombier.fr/lassociation-aisl-centre-de-loisirs/

À l'Association Nord Loisirs, à Toulouse, Christian Theillout, non-voyant, est animateur bénévole depuis 1996. « Une vraie plus-value », selon le directeur de la structure, Max Routier.

Christian Theillout est un animateur expérimenté. A l'école du Nord, où est installée l'association Nord Loisirs adhérente aux Francas, en plein centre-ville de Toulouse, il intervient depuis 1996. Son diplôme du BAFA en poche depuis 1995, il a également exercé dans d'autres structures, d'autres villes, sur les temps du midi, du soir ou en classe pour des séances de sensibilisation au handicap.

Est-ce que le fait qu'il soit non-voyant pose problème pour exercer ses fonctions d'animateur ? À quelques attentions près parfois nécessaires, pas le moins du monde, répond l'intéressé : « Quand j'ai fait ma formation BAFA, on m'avait dit d'être le plus autonome possible, mais de ne pas hésiter à demander

Le Pôle ressources « Centre de loisirs et Handicap » de la Loire vise l'inclusion et les loisirs pour tous, en facilitant l'accueil des enfants en situation handicap au sein des structures de loisirs de droit commun. Construisant des partenariats entre les structures de loisirs et les services médico-sociaux, impulsant une dynamique départementale de réseau par l'organisation de temps de rencontre entre les professionnel·les de l'animation et de l'éducation spécialisée, le pôle utilise notamment différentes malles ludiques riches en propositions.



Christian Theillout, animateur non-voyant

de l'aide. Je suis par exemple passionné d'arts plastiques et mène des ateliers dans ce domaine. Pour certaines choses, comme manipuler de la résine, par exemple, cela peut demander quelques précautions. Dans ce cas, un membre de l'équipe vient m'aider en coanimation. Et cela profite à tout le monde. Mais la plupart du temps, j'anime mes ateliers seul. »

Sensibilisation par le fait

Selon Max Routier, le directeur de l'association Nord Loisirs : « Christian Theillout apporte beaucoup à l'association. Nous sommes une petite structure, de 13 salariés. Par son engagement, totalement bénévole, Christian représente une vraie plus-value. » Il faut dire que l'animateur, récemment retraité et qui a enseigné à l'École nationale d'aviation civile, est aussi vice-président de l'Association Nord Loisirs. Mais chaque fonction est bien séparée.

Par ailleurs, Christian Theillout, qui n'hésite pas à s'entraîner chez lui pour de nouveaux ateliers qu'il souhaite proposer aux enfants, s'est forgé une règle claire à trois options : soit il est possible d'y arriver seul, soit un aménagement particulier est à envisager, soit ce n'est pas possible. « Dans ce cas, il faut être honnête avec soi-même et accepter. »

Pour les enfants, la présence de Christian Theillout est aussi une vraie richesse. « Les enfants me posent souvent des questions. Comment ça m'est arrivé, etc. Ils sont intrigués, se demandent comment



je parviens à faire des arts plastiques. Il arrive que certains essaient de ruser en pensant que je ne les vois pas. Mais j'ai l'ouïe très fine ! Surtout, ils sont attentifs, me demandent régulièrement si j'ai besoin d'aide. » Une sensibilisation par le fait qui apporte à tous et à toutes ! ■

Propos recueillis par **la rédaction**

L'Association Nord Loisirs, ouverte à tous et toutes !

Nord Loisirs est une association locale d'éducation populaire affiliée aux Francas. Créée par des parents d'élèves bénévoles en 1987, elle œuvre dans le champ de l'animation socio-culturelle. Sa vocation : ouvrir à tous l'accès aux loisirs et à la culture, dans la coéducation. Elle propose des actions éducatives et de loisirs et gère des activités extra et périscolaires pour les enfants et les adolescent-es de 6 à 17 ans. Elle met en œuvre également des projets pour les familles et pour les habitant-es du quartier dans le cadre de l'animation de son territoire. ■

En savoir plus : nordloisirs.jimdo.com



Faciliter l'inclusion

Le Pôle ressources « Centre de loisirs et handicap » de la Loire est piloté par la Caisse d'allocations familiales, la Direction départementale de la cohésion sociale et des fédérations d'éducation populaire. Deux coordinatrices à mi-temps animent ce dispositif avec chacune un profil professionnel différent : Sandrine Ducat est directrice de centre de loisirs et ludothécaire au sein des Francas de la Loire, et sa collègue Marielle Labrandine-Camara est éducatrice à l'UFCV de la Loire.

Leurs interventions consistent à soutenir les professionnels des accueils collectifs de mineurs afin d'adapter l'accueil d'enfants en situation de handicap (conseils, informations et sensibilisation, mise à disposition d'outils, de ressources). À titre d'exemple, l'été dernier, le pôle a mis en œuvre un partenariat avec un Dispositif d'accompagnement et d'inclusion (DAI)

regroupant plusieurs services (institut médico-éducatif – IME, – institut thérapeutique, éducatifs et pédagogiques – ITEP –, service d'éducation spéciale et de soins à domicile – SESSAD) et accompagnant des enfants âgés de 6 à 16 ans. Les professionnels du DAI ont sollicité le pôle pour favoriser la mise en place de temps d'inclusion au sein d'accueils de loisirs sur les périodes de vacances scolaires. Une expérimentation s'est mise en place avec un accueil Jeunes : un éducateur du DAI a accompagné un groupe d'enfants sur les temps d'animation de l'espace jeunesse. Pour cela, ils ont emprunté les malles pédagogiques du Pôle ressources afin de mettre en place des animations adaptées. Les retours ont été très positifs et l'expérience vient d'être renouvelée pour les vacances d'automne.

Pour sensibiliser aux différents handicaps, pour

aider à changer de regard, pour faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire ces différentes malles sont très utiles. Les malles contiennent des jeux symboliques, des jeux sportifs, d'exercices, des jeux de règles, un espace sensoriel, mais aussi des livres dont les thèmes évoquent la différence, le handicap, la tolérance et la rencontre. Ces différents supports aident les professionnels à aborder de manière vivante et ludique la question du handicap et sont un support à la réflexion au sein des équipes. Ces outils sont utilisables par et pour tous et toutes. Elles ne sont pas réservées aux enfants en situation de handicap et/ou aux structures accueillant un enfant en situation de handicap. ■

Sandrine Ducat,
co-coordinatrice du Pôle d'appui et
de ressources Centre de loisirs et Handicap 42

En savoir plus : loisirshandicap42.fr
Contact : handicapacm@gmail.com

Tôt investie dans l'accueil de tous les enfants à l'école et en centre de loisirs, Gaby Clouet, la présidente de l'Amicale laïque de Couëron Centre, en Loire-Atlantique, est une militante de la première heure « du changement de regard sur le handicap dans l'intérêt de tous ».

Des engagements, Gaby Clouet en a de multiples. En faveur d'Haïti, notamment, comme les lecteurs fidèles de *Camaraderie* ont pu le constater à maintes reprises. Mais la présidente de l'Amicale laïque de Couëron est aussi une militante fervente de l'accueil de tous les enfants, quelles que soient leurs compétences.

Son parcours professionnel n'est pas pour rien dans cet engagement. Quand elle devient enseignante, dès l'âge de 18 ans, elle commence un peu par hasard par enseigner en classes de perfectionnement¹.

1 - Qui deviendront plus tard les CLIS - classes d'intégration scolaire -, puis les Ulis - unités localisées pour l'inclusion scolaire.

Contrairement à d'autres enseignants plus réticents, elle aime ça. « *J'y ai trouvé beaucoup d'intérêt et de plaisir, se souvient-elle. Ce qui me plaisait, en particulier, c'est l'idée de devoir mettre en place des stratégies individualisées pour que chacun-e puisse renouer avec l'école et entrer dans les apprentissages.* »

Voyant que sa carrière s'oriente vers cet enseignement particulier, elle suit une formation d'enseignante spécialisée et fera tout son parcours dans cette voie. « *Je travaillais beaucoup sur la pédagogie de projet. L'idée n'étant pas qu'ils et elles apprennent pour apprendre, mais bien que se dessine pour eux à terme un projet de vie.* »

nement « BAFA handicap ». Avec les autres membres du groupe Handicap formé dans les années 2000 en Loire-Atlantique, elle est par ailleurs l'une des initiatrices du Chevalet (lire page suivante de ce numéro et p. 12 du n° 330), un outil phare des Francas en matière de sensibilisation au handicap destiné notamment à « *montrer aussi que tout le monde peut accueillir. Cette démarche s'inscrit dans les valeurs de co-éducation, pour changer notre regard, notre approche, avec la coopération des familles.* »

Selon Gaby Clouet, pour accueillir comme il se doit tous les enfants dans leur singularité, la formation est indispensable, mais ne doit pas devenir pour autant une affaire de

« Accueillir tout le monde n'est pas une affaire de spécialiste »

> Gaby Clouet à Roseaux, dans le département de Grand'Anse, en Haïti.
© Les Francas



© Les Francas Agé pour les droits

Gaby Clouet poursuit son parcours à l'Éducation nationale en Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased), puis, dans les années 2000, durant les dix dernières années de sa vie professionnelle, en tant qu'enseignante référente des élèves en situation de handicap (ERSH), un rôle central d'interface entre toutes les parties prenantes engagées auprès de chaque élève handicapé, de la famille à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) via l'école et les partenaires du médico-social. Une expérience clé.

En parallèle de son activité professionnelle, elle est également directrice d'un centre de loisirs au sein de l'Amicale laïque de Couëron où, très tôt, des enfants en situation de handicap sont accueillis.

Trouver la bonne distance

Parcours militant et professionnel se sont ainsi nourris l'un l'autre. De 2003 à 2010, aux Francas, elle encadre des stages de perfection-

spécialiste. « *L'important est de trouver la bonne distance pour savoir entendre, comprendre et construire un projet d'accueil concerté. À Couëron, nous avons élargi nos formations aux animateurs et animatrices sportifs et à celles de la ville qui interviennent dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAP), car ce sont les mêmes enfants que l'on retrouve sur tous ces temps. La formation participe d'un projet de territoire. Nous avons ainsi pu observer que ce qui était mis en place pour un enfant à besoin particulier bénéficiait à tous les enfants !* »

« *Mes engagements, que ce soit en matière de partenariat éducatif avec Haïti ou de l'accueil d'enfants en situation de handicap, relèvent finalement de la même logique : comprendre l'autre, quelles que soient sa culture, ses compétences physiques ou intellectuelles. Ce qui compte, c'est la rencontre dans des rapports humains égaux. En changeant mon rapport, ma pratique, mon regard, c'est moi qui progresse au bout du compte.* » ■

< En bas : En 2016, aux Francas, Gaby Clouet remet le Chevalet handicap à Ségolène Neuville, alors secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion.

© Affaires sociales et santé

Propos de **Gaby Clouet** recueillis par **la rédaction**

Utiliser le **chevalet handicap** avec les enfants d'âge primaire

l'Amicale laïque de Couëron a fait le test !

Depuis plusieurs années, l'Amicale laïque de Couëron a à cœur d'inclure les enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs. Cela passe notamment par la formation des animateurs et animatrices mais également par l'accompagnement des enfants. Pour ce faire, quel meilleur outil que le chevalet handicap ?



© Eric Dodon pour Les Francas de Loire-Atlantique

Le projet a vu le jour dans les ateliers péri-éducatifs dans les écoles de la ville de Couëron. Les animateurs et animatrices de l'association ont sensibilisé les enfants à l'acceptation de la différence et plus spécialement à celle concernant le handicap.

Le Chevalet handicap¹, outil national des Francas conçu par les Francas de

¹ - Lire également l'article « Le Chevalet handicap, un outil de formation pour tous les éducateurs et éducatrices », dans *Camaraderie* 330, p. 12.

Loire-Atlantique pour former à l'accueil éducatif des enfants et des jeunes en situation de handicap, est tout de suite apparu comme un outil pertinent pour favoriser la parole des enfants sur ce sujet.

En premier lieu, les animateur-rices ont réalisé une sélection d'images et de thèmes abordés par le Chevalet (image page 9 côté droit, images page 13, images page 19, image page 21 droit). Chaque animateur-riche a ensuite mis en pratique la démarche avec son groupe d'enfants : observation, verbalisation, confrontation, construction.

La phase d'observation

C'est la phase la plus simple à mettre en place avec les enfants. Ils sont très attentifs aux détails et participent assez facilement. Exemple d'observation : « *il est drôle l'enfant avec son plot de chantier sur la tête mais il n'a pas l'air de s'amuser !* »

La phase de verbalisation

Cette phase demande à l'animateur-riche d'être dans une posture d'écoute et de questionnement. Les enfants ont parfois du mal à trouver le sens caché ou à trouver les mots pour exprimer leur

ressenti. Il s'agit de faire parler les enfants sans être dans la transmission d'informations.

La phase de confrontation

L'animateur-riche doit ensuite synthétiser les remarques des enfants afin de poser une question pouvant porter un débat. Par exemple : « *Est-ce normal que tous les magasins ne soient pas équipés de rampe d'accès ?* » ; ou « *Penses-tu que l'adulte empêche l'enfant qui a le plot sur la tête de s'amuser ?* »

La phase de construction

Pour cette phase, les enfants prennent en compte les problématiques exprimées et ils font des propositions pour trouver des solutions. Par exemple, pour l'enfant qui a le plot sur la tête, les enfants proposent que les places soient échangées à chaque tour.

Dans le prolongement de cette démarche les ateliers ont donné jour à des activités créées par les enfants comme une balle aux prisonniers adaptée aux non-voyants.

Ces temps d'animation amènent les enfants à se mettre à la place de l'autre et à prendre conscience du handicap. ■

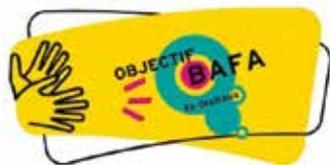
Ludovic Hermil, animateur de l'Amicale laïque de Couëron



© Eric Dodon pour Les Francas de Loire-Atlantique



Vers des accueils plus inclusifs Un BAFA bilingue français – langue des signes française



Afin d'être dans une démarche toujours plus inclusive, les Francas d'Occitanie ont imaginé un BAFA bilingue français – langue des signes française qui puisse profiter autant aux sourd·es et malentendant·es qu'aux entendant·es. Explications.

Depuis de nombreuses années, l'Union régionale des Francas d'Occitanie vise à devenir une organisation toujours plus inclusive. Par le biais de partenariats avec des structures spécialisées, par la mise en place de formations continues à destination des professionnel·les de l'enfance et de la jeunesse, par l'accueil de stagiaires en situation de handicap dans les formations professionnelles ou encore par l'accompagnement des associations départementales des Francas de la région dans le développement ou l'animation de réseaux d'acteurs et d'actrices ou de pôles d'appui et de ressources.

La communauté sourde a une place importante sur certains territoires de la région Occitanie et certain·es militant·es des Francas, formateur·rices bénévoles ont appris la langue des signes française (LSF) et sont en lien avec cette communauté. Ils et elles ont pu identifier un besoin, repérer des personnes sourdes qui souhaitaient agir sur les questions éducatives par le biais de l'animation et des loisirs mais qui rencontraient des

difficultés à obtenir leur BAFA.

Après quelques recherches, un constat est apparu : certaines organisations d'éducation populaire proposaient, parfois, des stages en LSF mais les stagiaires sourd·es rencontraient ensuite des difficultés pour trouver un stage pratique et donc finaliser leur BAFA.

Par ailleurs, les structures adhérentes aux Francas sont de plus en plus confrontées à l'accueil d'enfants malentendants et sourd·es pratiquant la LSF mais oralisant peu. La communication avec ces enfants étant compliquée, leur accueil est d'autant plus difficile, notamment quand l'écrit n'est pas encore maîtrisé.

Un projet qui bénéficie à tous et toutes

Le projet de BAFA bilingue veut ainsi répondre à ces deux problématiques. Afin d'être dans une démarche inclusive, les stages théoriques du BAFA seront organisés en bilingue français – LSF. Cela permettra aux stagiaires sourd·es de se projeter en tant qu'animateurs et animatrices au sein de structures ordinaires,

membres d'une équipe non signante, et permettra dans le même temps aux entendant·es de se sensibiliser à la culture sourde, à la LSF, et d'être plus à l'aise dans l'accueil d'enfants malentendant·es ou sourd·es au sein de leur structure.

Concrètement, chaque fois que cela sera possible et pour tous les temps de mise en situation, le travail se fera en groupe entier ou sous-groupes mixtes : vie collective, mises en jeux ou travaux de simulation d'équipes. Certains temps d'apports théoriques seront en revanche proposés par groupe linguistique afin de faciliter la compréhension de chacun·e et d'éviter d'alourdir le temps par de la traduction. Les aspects bilingues et interculturels du stage nécessiteront une prise en compte spécifique par l'équipe de formateurs et formatrices et l'adaptation des outils utilisés, notamment concernant la communication. Sensibilisations interculturelles et facilitations graphiques seront, entre autres, à l'ordre du jour ! Le premier stage bilingue, financé par la région Occitanie, les CAF du Tarn et de la Haute-Garonne, la DRJSCS Occitanie, aura lieu du 23 au 30 avril 2021 dans le Tarn.

Au-delà de ces stages bilingues, les Francas d'Occitanie travaillent aussi avec des structures de loisirs adhérentes pour préparer au mieux l'accueil des stagiaires sourd·es. Des temps de sensibilisation des équipes et des enfants sont réalisés. L'implication de personnes sourdes dans ces projets est essentielle. Des personnes de culture sourde sont formées (BAFA, BPJEPS...) et deviennent professionnelles de l'animation, transmettant ainsi l'envie d'agir auprès des enfants, et partageant leur expérience dans les structures de loisirs ordinaires. Ces projets sont travaillés avec une équipe de bénévoles entendant·es-signant·es et sourd·es. Pour l'élargir, si vous êtes intéressé·e, contactez-nous ! ■

Pour tout renseignement :
BAFA.bilingue.LSF@francas
occitanie.org

Mélanie Bourbonnois,
chargée de développement
aux Francas d'Occitanie
(Ariège et Haute-Garonne)



Quelles que soient ses difficultés, un enfant en situation de handicap est avant tout un enfant. À ce titre, comme tous les autres enfants, il a le droit de profiter autant que possible de l'insouciance de son âge, de vivre le plaisir du jeu, de partager des moments avec des ami-es, de faire l'expérience du collectif. Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, des progrès ont été réalisés pour rendre plus inclusives les structures éducatives. Les Francas, pour leur part, promeuvent depuis plus de quarante ans le droit aux loisirs pour tous les enfants sans distinction, sans condition, par l'accompagnement des structures d'accueil de loisirs, par la formation des animateurs et des animatrices, par le tissage de partenariats, par la sensibilisation de tout un chacun. ■

- p.10 Tous-tes différent-es, tous-tes ensemble
- p.12 Accompagner pas à pas
- p.13 Des volontaires au service des enfants en situation de handicap
- p.14 L'inclusion, ils et elles en parlent !
- p.15 « Accueillir un enfant en situation de handicap est une obligation légale qui ne s'improvise pas ! »
- p.16 Des partenariats inventifs pour un accueil réussi !



POUR UN ACCUEIL INCONDITIONNEL DE TOUS LES ENFANTS!



Ont contribué à ce dossier :
 Sophie Bojadet, Soraya Brima,
 Laïla El Fateoui Afkir, Alexandre,
 Sylvia, Marion, Marie et Nicolas,
 Coralie Luzi, Cédric Garcia,
 Joël Guerfi, Michaël Ramalhosa,
 Coriande Rastoin, Julien Suriray,
 Fadimé Tugay





© Les Francas des Vosges

Tous·tes différent·es, tous·tes ensemble

Cette année, la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a fêté ses quinze ans. Depuis sa publication, le 1^{er} février 2005, la question du handicap reste prégnante tant sur le plan politique que social, sociétal... et bien sûr éducatif. Viser une société inclusive de tous et toutes implique que toute la société et les pouvoirs publics s'en saisissent de manière accrue.

▲ Jeu coopératif lors de l'organisation d'un stage BAFA « 100 % loisirs - vers un accueil pour tous », avril 2015, Epinal.

Le secteur éducatif est largement concerné par les évolutions de société qu'implique cette loi. C'est tout d'abord dans les textes de loi de la refondation de l'école (2013) qu'apparaît la problématique de l'inclusion scolaire¹. Ces dernières années, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports communique largement sur « l'école inclusive », entame une réforme de la formation de ses auxiliaires de vie scolaire, inclut les enjeux de l'accessibilité et de l'inclusion dans la charte qualité des centres de loisirs du mercredi... De son côté, la Caisse nationale d'allocations familiales engage des moyens pour mieux favoriser l'accessibilité des établissements d'accueil du jeune enfant et des accueils collectifs de mineurs. Les Francas agissent quant à eux depuis les années 1970 (soit plus de 30 ans avant la promulgation de la loi) pour que tous les enfants et les adolescent·es puissent être accueillis dans le centre de loisirs de proximité. Pour cela, les centres de loisirs développent un grand nombre d'initiatives et d'expérimentations que les associations départementales accompagnent.

1 – La loi de refondation de l'école du 8 juillet 2013 : « Le service public reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans distinction. »

L'ACCUEIL DE TOUS LES ENFANTS, UNE OBLIGATION ET UNE NÉCESSITÉ

Accueillir tous les enfants est une obligation légale, comme le rappelle le Défenseur des droits en 2018 en ces termes : « Refuser l'accès d'un enfant aux activités de loisirs en raison de son handicap peut être constitutif d'une discrimination² ». Un tel refus est une violation d'un certain nombre de textes nationaux et internationaux, notamment celui de la Convention internationale des droits de l'enfant.

C'est aussi une impérieuse nécessité. Pour tous les enfants, quels que soient leurs besoins particuliers, le centre de loisirs est un point de convergence sur leur territoire de vie, un espace de rencontres, d'échanges et d'éducation où doit être prise en compte la différence. Il ne s'agit pas d'accueillir les uns d'un côté, et les autres de l'autre, mais au contraire de s'inscrire dans une logique non spécialisée qui consiste à accueillir tous les enfants dans les mêmes espaces pour leur faire vivre l'expérience de la diversité et de sa richesse. Le cadre éducatif proposé par les centres de loisirs doit leur permettre de disposer d'espaces et de temps dédiés aux loisirs, aux temps libres, aux vacances, aux jeux, aux découvertes et à la camaraderie.

L'accueil de tous les enfants est une nécessité au regard des enjeux sociaux et éducatifs :

- Une nécessité d'abord pour les enfants en situation de handicap car leur permettre de prendre part à un centre de loisirs éducatif, c'est leur permettre de

2 – « Le cadre juridique de l'accueil de loisirs des enfants en situation de handicap », contribution du Défenseur des droits à la mission nationale « Accueils de loisirs et handicap », novembre 2018.

retrouver un peu de l'insouciance de l'enfance, de leur procurer le plaisir du jeu, le plaisir d'être avec leurs amis, leurs voisins, leurs cousins, et d'autres enfants qu'ils ne connaissent pas encore... de vivre sans autre étiquette que celle d'être un enfant !

- Une nécessité pour les familles puisque le centre de loisirs éducatif peut proposer des solutions de répit dans la difficile conciliation de la vie familiale, de la gestion du handicap d'un enfant et des contraintes professionnelles (quand il est encore possible d'exercer une activité).
- Une nécessité car les espaces éducatifs permettent l'agir-ensemble et le vivre-ensemble. Par leurs actions, ils sensibilisent tous les enfants et adolescent-es au handicap et aux situations de handicap. Ils développent des espaces de participation, des événements, des manifestations à destination de tous et toutes, permettant aux enfants en situation de handicap de prendre part comme les autres enfants à la vie locale et d'exercer une citoyenneté active.
- Une nécessité, enfin, car accueillir aujourd'hui la diversité des enfants, c'est la promesse d'une société qui s'appuierait demain sur les ressemblances plus que sur les différences et les handicaps pour être plus solidaire, plus résiliente, plus attentive et plus inclusive pour chacun-e de ses membres.

LES CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS EN ACTION

Les centres de loisirs évoluent et construisent de plus en plus des démarches qui visent à mieux accueillir chacun-e des enfants et des adolescent-es. Ces démarches ont pour unique objectif de concrétiser le meilleur accueil et suivi possibles quels que soient les personnalités, les histoires, les difficultés ponctuelles ou pérennes, les besoins éducatifs spécifiques, les soins à administrer... Pour cela, ces démarches d'accueil, associant les membres des équipes éducatives et administratives, sont essentielles. Elles permettent d'apprendre à mieux connaître un enfant ou un-e adolescent-e, d'adapter le fonctionnement des structures, de retravailler la proposition d'activités, d'assurer un suivi de l'accueil, de construire une relation de confiance avec les familles, et d'agir efficacement avec les autres structures, en premier lieu l'école.

Pour garantir la place de tous les enfants, les centres de loisirs éducatifs adaptent leur projet, leur fonctionnement et leurs démarches pédagogiques. Leur préoccupation majeure : ne jamais proposer de situations qui placent les enfants en difficulté durant les jeux et les activités. Toute difficulté se doit d'être surmontable dans une mobilisation collective.

De plus en plus d'enfants en situation de handicap sont scolarisés en milieu ordinaire. Les structures spécialisées implantent des unités externalisées dans les écoles et les collèges. Les frontières entre le monde « spécialisé » et le monde « ordinaire » tendent à s'estomper progressivement. Les centres de loisirs s'inscrivent dans cette dynamique en bénéficiant de l'expertise des professionnel·les des structures



Il ne s'agit pas d'accueillir les uns d'un côté, et les autres de l'autre, mais au contraire de s'inscrire dans une logique non spécialisée qui consiste à accueillir tous les enfants dans les mêmes espaces pour leur faire vivre l'expérience de la diversité et de sa richesse.

spécialisées pour construire des projets et des parcours d'accueil personnalisés. D'autres organisent des temps d'échanges avec des instituts médico-éducatifs (IME), des services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) ou des foyers d'autistes. Cette collaboration, quelle que soit sa forme, apparaît aujourd'hui comme un levier essentiel pour l'accueil des enfants en situation de handicap tant les mondes du médico-social et de l'éducation populaire ont des compétences et des regards à partager.

FORMER ET ACCOMPAGNER, DES CONDITIONS ESSENTIELLES

Cette évolution ne peut s'effectuer sans réunir un certain nombre de conditions. Tout d'abord, la formation des équipes est primordiale afin de donner à chacun et chacune les connaissances et les compétences nécessaires. Ces formations amènent à repenser sa place, à questionner sa représentation du monde du handicap et à penser une action éducative s'adressant à tous les enfants et tous les adolescent-es. Chacune avec ses spécificités, les formations des volontaires et des professionnel·les de l'animation intègrent des éléments permettant de maîtriser les enjeux, d'identifier les partenaires et de proposer des démarches d'accueil et des démarches pédagogiques. Pour cela, les Francas ont conçu des outils de formation reconnus qui peuvent être mobilisés par tou·tes les acteurs et actrices éducatifs (*notamment Le chevalet Handicap ; lire page 7 et dans le numéro 330*).

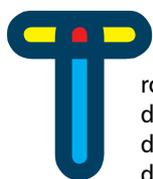
Ensuite, s'affirme la nécessité de l'accompagnement des équipes, des familles et des enfants au quotidien. C'est le rôle des pôles d'appui et de ressources « handicap » développés sur de nombreux territoires. Au travers de leur Centre national ressources « Handicap et action éducative locale », les Francas sont engagés dans plus d'une vingtaine de ces structures qui, de niveau départemental ou communal, œuvrent pour une accessibilité généralisée des structures d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et des adolescent-es.

Dans leur projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! », les Francas s'inscrivent dans une « action éducative qui garantit l'accueil inconditionnel de tous les enfants et adolescent-es sur leur territoire de vie et dans les espaces éducatifs, sociaux et culturels ». Pour cela, les Francas revendiquent le fait que l'ensemble des pouvoirs publics et leurs partenaires agissent de concert pour que l'accueil des enfants en situation de handicap ne fasse plus l'objet de dispositifs particuliers. Au contraire, les espaces éducatifs, dans le cadre d'un projet local d'éducation, doivent avoir en permanence les moyens financiers, humains et organisationnels d'accueillir tous les enfants, en portant « une attention particulière aux plus fragiles, que leur situation de vulnérabilité ou les obstacles rencontrés soient physiques, mentaux, économiques, sociaux, géographiques ou culturels³ ». ■

3 - Extrait du projet des Francas

Accompagner pas à pas

L'accueil collectif de mineurs (ACM) de la Maison de quartier Notre-Dame-des-Marins, à Martigues, a fait appel au Pôle d'appui et de ressources pour l'accès aux loisirs de l'Association départementale des Francas des Bouches-du-Rhône afin d'améliorer son accueil d'enfants en situation de handicap. Explications.



Trois questions à Soraya Brima, directrice de l'accueil collectif de mineurs (ACM) de la Maison de quartier Notre-Dame-des-Marins, à Martigues.

➤ Pourquoi avoir fait appel au Pôle d'appui handicap des Francas des Bouches-du-Rhône ?

Depuis quatre ans, nous déposons un projet auprès de la CAF afin de financer en partie l'appui d'une Accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH) pour encadrer l'accueil d'enfants concernés. Actuellement, au centre de loisirs 6-12 ans, nous accueillons cinq enfants en situation de handicap dont un enfant qui nécessite un accompagnement spécifique. Il paraissait important, pour moi comme pour l'équipe d'animation, de nous former, d'avoir des éléments de compréhension et un bagage suffisant pour nous permettre de nous projeter dans nos nouveaux locaux (que nous intégrons en janvier 2021) afin de les accueillir dans un cadre agréable répondant aux besoins.

Coriande Rastoin, animatrice départementale, en charge du Pôle d'appui et de ressources handicap des Francas des Bouches-du-Rhône

Soraya Brima, directrice de l'accueil collectif de mineurs (ACM) de la Maison de quartier Notre-Dame-des-Marins, à Martigues, a fait appel au Pôle d'appui handicap des Francas des Bouches-du-Rhône dans le but initial d'améliorer son accueil récent d'une enfant autiste.

Nous avons commencé à dessiner ensemble les contours de l'accompagnement de l'équipe : un cycle de formation de quatre demi-journées pour la directrice, les animateurs, le référent jeunes et l'accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH) qui suit la jeune fille autiste accueillie dans l'ACM.

Cette formation a été élaborée sur mesure pour l'équipe avec un module particulier sur le trouble du spectre de l'autisme. Parmi les autres contenus abordés : les différents types de handicap, la loi de février 2005¹, les dispositifs d'accompagnement, la posture de l'équipe... La spécificité de cette formation a résidé dans l'élaboration commune d'un diagnostic détaillé de la structure, du territoire, du public. Cet exercice a permis à l'équipe de formuler les points forts et les points faibles du fonctionnement du centre de loisirs. Les membres de l'équipe ont ensuite formulé des hypothèses d'explication et d'amélioration qui ont abouti à une série d'objectifs opérationnels échancés sur une année civile. Les Francas 13 se sont engagés à

accompagner l'équipe dans la réalisation de ces objectifs par le biais de rencontres planifiées sur l'année à venir. Des ressources sont par ailleurs envoyées régulièrement aux membres de l'équipe. ■

En savoir plus : francas13.fr/espaces-educatifs-et-handicap/

1 - Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.



➤ Comment s'est déroulé l'accompagnement ?

Dans un premier temps, j'ai pris contact avec Les Francas. Coriande, l'animatrice, m'a contactée, et nous nous sommes rencontrées dans nos locaux. Nous avons défini ensemble le contenu et nous nous sommes fixé des échéances. La formation a eu lieu lors des vacances d'octobre. Au-delà d'un contenu riche et intéressant, cela a permis de redynamiser mon équipe d'animation pour cette nouvelle rentrée et de définir un projet commun autour de l'inclusion d'enfants en situation de handicap.



La formation nous a permis de prendre du recul sur ce que l'on met en place et de nous rendre compte de nos limites, sans culpabiliser.

➤ Que vous a apporté cet accompagnement ?

Nous avons énormément appris. Nous aurions souhaité développer encore davantage le contenu. En 2021, nous envisageons de consacrer du temps à aborder toutes les questions liées à l'accueil d'enfants en situation de handicap. La formation nous a permis de prendre du recul sur ce que l'on met en place et de nous rendre compte de nos limites, sans culpabiliser. Nous nous sommes fixé des objectifs de travail à moyen et long terme. Avec mon équipe d'animation, nous les mettrons en œuvre courant 2021. L'animatrice des Francas sera dans l'accompagnement. C'est important car on se lance dans un projet ambitieux et qui va nécessiter un grand travail d'équipe. ■

Propos recueillis par **Coriande Rastoin**, animatrice départementale des Francas des Bouches-du-Rhône

Des volontaires au service des enfants en situation de handicap

Lancé depuis 2015, le projet « Loisirs inclusifs » porté par les Francas du Vaucluse prévoit notamment un accompagnement renforcé des familles et l'accueil d'enfants en situation de handicap grâce à la présence de volontaires en service civique. Témoignage.

**Laïla El Fateoui Afkir,
volontaire en service
civique en 2020 pour
une mission de sept mois**

Titulaire d'un CAP « Service à la personne et vente », j'avais entendu parler du service civique dont la démarche m'intéressait. La mission proposée par les Francas du Vaucluse m'est apparue comme une opportunité de mettre mon engagement au service d'un public qui avait besoin d'un accompagnement spécifique, dans le domaine d'activité qui correspond à mes aspirations professionnelles.

Cette expérience m'a permis de m'immerger dans le milieu professionnel de l'enfance et de pouvoir travailler en équipe, dans laquelle je me suis sentie intégrée. J'ai exercé ma mission au sein de deux centres de loisirs associés à l'école et accompagné deux enfants : l'un autiste et l'autre hyperactif.

La relation avec les enfants s'est très bien déroulée. Dans le cas de l'enfant autiste, j'ai débuté ma mission avec l'auxiliaire de vie scolaire de l'enfant qui m'a apporté son soutien et son expérience. Les familles, avec lesquelles j'étais en contact, ont apprécié que leurs enfants bénéficient d'un soutien individuel.

J'ai été accompagnée par les Francas du Vaucluse, en particulier par mon tuteur. Il a tenu un rôle de médiateur entre la structure d'accueil et moi, et j'ai pu le solliciter pour divers questionnements et conseils, y compris après la fin de ma mission.

J'ai également suivi la Formation civique et citoyenne qui m'a apporté des repères culturels que je pourrai réinvestir dans ma vie personnelle et professionnelle. Cette expérience a conforté mon projet professionnel et le désir de travailler avec un public d'enfants, notamment en centre de loisirs éducatif. ■

Propos recueillis
par **Sophie Bojadet**,
animatrice départementale

Le projet « Loisirs inclusifs » porté par les Francas du Vaucluse est né d'une enquête d'envergure réalisée en 2013, dont les constats ont été présentés lors d'une rencontre thématique réunissant les directeurs d'accueils collectifs de mineurs (ACM) et les partenaires institutionnels. Il s'est également appuyé sur des demandes exprimées par certaines familles, l'expertise de nos camarades des Francas du Gard et sur les nombreuses expériences mises en place sporadiquement sur le département, souvent nées d'initiatives personnelles.

À l'issue de cette rencontre qui a démontré la pauvreté des moyens alloués à l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs ordinaires, les Francas du Vaucluse ont mis en œuvre dès 2015 un projet d'inclusion des enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs du Vaucluse. Celui-ci s'adresse aux organisateurs locaux d'activités, aux directeurs de centres de loisirs, aux animateurs, aux structures accompagnatrices et, en premier lieu, aux enfants et à leurs familles.

VOLONTAIRES AMBASSEURS

L'un des axes majeurs de ce projet est de renforcer l'accompagnement des familles et l'accueil des enfants par la présence de volontaires en service civique. Les jeunes volontaires sont sensibilisés à la question du handicap et aux vertus de l'inclusion des enfants à besoins particuliers dans les centres de loisirs éducatifs ordinaires, et deviennent des porteurs de cette cause dans leurs futures vies d'adultes et de citoyens.

Le ou la jeune volontaire, aux côtés des professionnel·les, contribue à l'accompagnement des enfants et des adolescent·es à besoins spécifiques liés à une situation de handicap, afin de faciliter leur accès à des loisirs éducatifs de qualité.

En relation étroite avec les familles et les équipes professionnelles, il ou elle participe à l'encadrement d'activités dans les temps péri et extra-scolaires au sein des centres de loisirs. Le ou la volontaire est ainsi un renfort pour les animateurs et animatrices et peut développer une relation privilégiée avec le ou les enfants qu'il ou elle accompagne afin de favoriser leur inclusion. Plus de quarante jeunes volontaires ont à ce jour contribué à l'accompagnement de près de quatre-vingt enfants et leurs familles. ■

Sophie Bojadet,
animatrice départementale des Francas du Vaucluse



L'inclusion, ils et elles en parlent !

J ai envie de retourner à Ramonchamp (Vosges) chaque année. Pour y retrouver les animateurs, mes copains, les activités, le tournoi de foot par exemple, les veillées, les repas, la boum (c'est nous qui faisons le DJ parfois), les chambres entre potes... C'était cool. J'aimerais revoir mon accompagnant et, un jour, j'aimerais devenir animateur. Au club ado de Varangéville, c'était comme un cadeau de Noël ! Avec en plus une grande salle avec des fauteuils et un billard, le luxe. Des gens cool et un accompagnant gentil. Super soirée apéro avec deux chanteurs excellents. » ■

Alexandre, 19 ans

« Pour la première fois de sa vie, Alexandre a pu aller en collectivité, en séjour Francas, loin de sa famille et en milieu ordinaire, sans que je sois inquiète pour sa sécurité et surtout de son bien-être. Il est porteur d'autisme : difficultés d'adaptation avec l'entourage selon l'environnement ; il est répétitif, ce qui agace beaucoup au quotidien, et surtout à l'école quand il est fatigué et s'adapte moins bien. Il a aussi besoin d'aide pour l'hygiène, l'alimentation, sa sécurité... »

Alexandre a pu se construire parce qu'on l'acceptait tel qu'il est et qu'on le traitait de la même façon que tous les autres enfants avec sa différence. Quelle bienveillance au sein de l'équipe et comme cela a pu l'aider à se (re)construire (...) Pour ma part, j'ai pu souffler pendant ces vacances-là et m'occuper de ses frères qui avaient aussi besoin de moi.

Avec le club de Varangéville, on nous a "sauvés", car entre 12 et 18 ans, adolescent et sans possibilité de faire du sport (après deux fractures de genoux), des difficultés d'aller dans une MJC ou autres avec une déficience mentale, c'était vraiment magnifique de pouvoir rencontrer des jeunes de son âge, enfin, en dehors du contexte de scolarisation et en milieu ordinaire. Les différences étaient gommées. » ■

Sylvia, maman d'Alexandre

« Les accompagnements se sont toujours très bien passés et étaient préparés en amont avec la famille, l'enfant, l'accompagnateur et la structure d'accueil. Pour l'organisation des vacances des enfants suivis à l'hôpital de jour, nous confions les enfants au dispositif Handiloisirs 54 en toute confiance. » ■

Marion, infirmière en hôpital de jour

« Charline est une petite fille de 6 ans, en situation de handicap moteur. Elle a été accueillie à plusieurs reprises au centre de loisirs des Francas de Richardménil. Pour notre famille, l'accompagnement spécifique mis en place par les Francas a représenté une réelle opportunité, à la fois pour Charline, qui a pu s'intégrer et faire de nouvelles découvertes en milieu ordinaire, à l'instar de ce qu'elle connaît à l'école, et pour nous

Le dispositif Handiloisirs 54, implanté en Meurthe-et-Moselle, soutient l'inclusion en centre de loisirs des enfants et adolescent-es en situation de handicap.

Les Francas de Meurthe-et-Moselle le portent et accompagnent les familles ainsi que les organisateurs de loisirs dans cette démarche d'accueil en milieu ordinaire.

Revue de témoignages des bénéficiaires de cet accompagnement.



▲ Alexandre © DR

qui, en tant que parent-aidants, avons pu profiter de ces périodes de répit bienvenues. Sans ce dispositif, Charline n'aurait sans doute pas pu bénéficier d'un centre de loisirs et aurait dû rester cantonnée à notre domicile pendant les vacances, ou dans un centre de loisirs spécialisé, ce qui aurait pu être contre-productif, car à contresens de l'inclusion recherchée via sa scolarisation en milieu ordinaire.

Nous tenons à souligner l'implication et l'engagement de l'équipe des Francas : de la coordinatrice, qui a pris tout le temps nécessaire pour apprendre à connaître Charline, des animateurs du centre, qu'il s'agisse du directeur, très à l'écoute de nos besoins, de l'animatrice spécifiquement affectée à l'accompagnement de Charline (il y en a eu plusieurs, toutes très prévenantes) ou des animateurs du centre qui ont côtoyé Charline. Cette expérience fût enrichissante et appréciable pour Charline et pour nous, et nous comptons bien la renouveler. » ■

**Marie et Nicolas,
parents de Charline**

Propos recueillis par
Coralie Luzi,
coordinatrice du projet
Accessibilité,
Francas de Meurthe-et-Moselle



▲ Charline © DR

Le plein de ressources

En savoir plus :
handiloisirs.com

Voir le film sur Handiloisirs 54 :
youtube.com/watch?v=_ePgWcarOPS



ette « plateforme loisirs et handicap » est issue de la rencontre des projets de trois associations implantées en Gironde. Au printemps 2017, l'association

Familles Extraordinaires, en qualité d'organisateur d'actions de loisirs pour les familles et les enfants en situation de handicap, mène un travail de repérage pour identifier des besoins non couverts par les services existants. Parallèlement, les Francas de la Gironde réfléchissent à la question de l'accueil des enfants à besoins particuliers au sein des centres de loisirs éducatifs. Acteur reconnu du secteur médico-social, l'Association pour le développement, l'insertion et l'accompagnement des personnes handicapées (ADIAPH) est sollicitée pour porter le projet. Ainsi, sous la co-gouvernance de ces trois associations, et grâce au financement conjoint de l'Agence régionale de santé (ARS) et du département de la Gironde, Récréamix 33

veille, depuis janvier 2018, à l'inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap dans les accueils de loisirs de la Gironde.

UN PÔLE D'APPUI ET DE RESSOURCES

Récréamix 33 est un médiateur entre une famille et un centre de loisirs éducatif. L'expression des besoins de l'enfant et de la famille est un préalable indispensable avant d'aller à la rencontre de l'équipe du centre de loisirs le plus proche de leur domicile. Il s'agit alors de mieux cerner les besoins de l'enfant, d'identifier les moyens à mettre en œuvre pour assurer son accueil.

Récréamix 33 accompagne aussi le développement de compétences au travers de modules de formation à destination des équipes. ■

Cédric Garcia, directeur général
Joël Guerfi, directeur général adjoint
Francas de la Gironde.

« **Accueillir** un enfant en situation de **handicap** est une **obligation légale** qui ne s'improvise pas ! »

Julie Baumgarten, coordinatrice de la plateforme loisirs et handicap Récréamix33, illustre en quelques mots tout le travail de traduction opérationnelle du principe d'inclusion au sein des dispositifs de droit commun. Cet enjeu, Récréamix 33 en a fait sa raison d'être. En revenant sur la genèse de ce dispositif et son déploiement, nous présentons ici ce que l'intelligence collective et l'innovation peuvent générer au titre du vivre-ensemble.

Pour en savoir plus

En savoir plus sur Récréamix 33 :
fr.padlet.com/julie_baumgarten/3rh-1fac7024rg184
et voir le film :
youtube.com/watch?v=Gty9HqtRdng

L'expérimentation d'une équipe mobile d'appui au service du vivre-ensemble

En pleine crise sanitaire, Récréamix 33 a mis en lumière la pertinence de son modèle et sa capacité à répondre à des besoins émergents. Au cours de l'été 2020, une équipe mobile d'éducateurs spécialisés a pu être constituée pour venir en soutien à dix-neuf centres de loisirs girondins et permettre à vingt-sept enfants en situation de handicap de pouvoir bénéficier d'un accueil inclusif de qualité.

Ainsi, Nathalie Solano-Vequaud et Elodie Moulin, coordonnatrices pédagogiques pour les Francas de la Gironde témoignent :

« Récréamix 33 nous a contactées pour une demande urgente d'accueillir un enfant porteur de handicap, qui avait envie de temps de loisirs comme chacun cet été », précise Nathalie. « L'équipe mobile s'est déplacée au centre de loisirs éducatif de Tresses pour l'accueillir à nos côtés. La présence de ces professionnels spécialisés nous a facilité son accueil et a aussi permis à notre équipe d'adapter les activités, les espaces, le langage pour rendre possible le vivre-ensemble. »

« L'idée est bien de faciliter l'accueil des enfants à besoins spécifiques et d'accompagner les équipes d'animation en approfondissant ou en (re)interrogeant nos pratiques », ajoute Elodie. La plus-value de l'équipe mobile a été « de proposer un accompagnement de terrain permettant de travailler ensemble, d'intégrer des outils et des méthodes individualisées plus adaptées à l'accueil et aux rythmes des enfants ».

Ainsi, l'équipe mobile a pu faciliter « l'aménagement des espaces-cocon de décompression ou de temps apaisants pour les enfants lorsqu'ils éprouvaient le besoin de s'extraire du groupe ».

Cette collaboration entre éducateurs spécialisés et animateurs a permis de réajuster des contenus ou des modes d'intervention. ■

▼ Anaïs Djozikian, co-coordinatrice de Récréamix 33, en pleine action de sensibilisation au handicap menée au sein d'un centre de loisir à Floirac (33). © Récréamix 33 / Les Francas 33



Des partenariats inventifs pour un accueil réussi !



L'association départementale des Francas du Calvados est impliquée dans un collectif de quatre mouvements pour préparer la mise en place d'un pôle ressources handicap interdépartemental Calvados et Orne.

Dans le cadre d'une convention pour la gestion d'un accueil de jeunes, en partenariat avec une commune de la communauté urbaine de Caen-la-Mer, un projet d'accueil inclusif a vu le jour cette année.



urant sa formation de BPJEPS¹ animatrice Loisirs tous publics, en 2019, l'animatrice du Local jeunes de Saint-André-sur-Orne, Fadimé Tugay, a porté un projet auprès des jeunes sur la sensibilisation aux

risques et sur l'inclusion des personnes à besoins particuliers. Plusieurs temps ont été organisés avec l'intervention de plusieurs experts et témoins, notamment une jeune fille atteinte d'un handicap moteur.

Dans la continuité de ce projet, Fadimé Tugay a sollicité l'Institut médico-éducatif André-Bodereau, de Fleury-sur-Orne, devenu en janvier 2020 Dispositif d'accompagnement et de ressources médico-social (DARE), qui a répondu favorablement à l'élaboration d'un projet partagé.

Une première rencontre a eu lieu au Local jeunes de Saint-André-sur-Orne avec Fadimé Tugay, Julien Suriray, animateur jeunesse, et David Desgrouas, éducateur à l'institut, afin de fixer les contours de ce nouveau partenariat et de présenter les fonctionnements de chaque structure. En septembre 2019, huit jeunes du Local ont visité l'institut et ont rencontré des jeunes qui le fréquentent. Ce temps a été très positif pour les jeunes du Local qui ont mieux assimilé

1 – Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.



^ Devant le Local jeunes de Saint-André-sur-Orne, de gauche à droite : Mathis Durand, Mathys Cabassut-Almire, Julien Suriray, Dany Goron-Meseray, Chloé Plessis, David Desgrouas, Thibaut Durand, Fadimé Tugay. © Les Francas du Calvados

les notions d'inclusion et de protection en vue d'un accueil futur de jeunes de l'institut.

MATHIS, CHLOÉ ET DANY SONT PARFAITEMENT INTÉGRÉS

Tout au long de l'année 2020, l'équipe du Local jeunes de Saint-André-sur-Orne et l'éducateur de l'institut sont restés en relation afin de préparer au mieux, dès que le cadre sanitaire le permettrait, l'accueil de trois jeunes du DARE. C'est en septembre 2020 que Mathys, Chloé et Dany ont pu intégrer le Local jeunes de Saint-André-sur-Orne et participer pleinement aux animations. Depuis leur arrivée, ces jeunes ont pu participer comme tous les autres jeunes à de multiples activités : cuisine du monde, création de produits cosmétiques, tournoi de tennis de table, jeux de société...

Mathys, Chloé et Dany sont parfaitement intégrés à la vie du Local et les interactions avec les autres adolescent-es se font naturellement. Pour mieux accompagner ces jeunes, des outils sont en phase de création avec leur éducateur.

Pour l'équipe du Local, ce partenariat s'inscrit dans la durée et plusieurs perspectives sont ouvertes : une réflexion est en cours avec le DARE pour la mise en place de séjours inclusifs, d'actions communes d'autofinancements, de projet inter-structures.

Agir auprès de tous et toutes est essentiel pour faciliter l'inclusion des enfants à besoins particuliers, lutter contre les a priori et les barrières imaginaires que chacun peut se créer. L'accès des loisirs à tous et toutes doit devenir une réalité réussie ! ■

Fadimé Tugay, animatrice,
et **Julien Suriray**, animateur



^ Au Local jeunes, lors d'un atelier d'initiation à la fabrication de marionnettes muppets pour préparer la fête de l'Europe 2021.
© Les Francas du Calvados

La Charte Accueil réussi

Depuis 2006, les Francas du Calvados sont membres actifs du comité de pilotage « Charte Accueil réussi » qui réunit des mouvements d'éducation populaire, des professionnel·les de l'éducation spécialisée, de la protection de l'enfance et de l'éducation nationale. Ce collectif piloté par la Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS) et la Jeunesse au plein air (JPA) travaille à un accueil réussi des enfants à besoins particuliers dans les accueils collectifs de mineurs (ACM). Plusieurs outils ont été créés, des formations de tous et toutes (professionnel·les des différents secteurs) sont organisées plusieurs fois par an, ainsi que des journées thématiques favorisant la mise en réseau et l'appropriation de nouvelles ressources.

La démarche « Accueil réussi » concerne autant les enfants et les jeunes en situation de handicap, que ceux et celles vivant en foyer ou en familles d'accueil, que les enfants allophones, les mineurs non accompagnés... Elle porte sur tous les temps d'accueils, les supports de communication pour les enfants et les familles, l'aménagement ou les techniques d'animation. ■



Mieux connaître les handicaps : des ressources à foison



Tous les handicaps en vidéos adaptées aux enfants

 Lumni, plateforme numérique éducative de l'audio-visuel public, propose *Handico* : une série de séquences vidéo adaptées aux enfants jusqu'à 10 ans. Réalisée en animation 2D et en stop motion, cette série d'animation disponible en ligne est destinée à sensibiliser les enfants sur une vingtaine de troubles et de handicaps visibles ou invisibles. Ces pastilles sont dérivées de la série *Will* (créée en 2018 sur France 3 et France 4), elle-même adaptée des bandes dessinées de Zidrou et David Evrard. Après une première saison en 2019 sur Lumni.fr, le petit Will, 9 ans, en fauteuil roulant, est de nouveau le héros de *Handico*, et répond à une série de questions sur les handicaps. C'est quoi la paraplégie, l'autisme, la malvoyance, la surdit e ou la trisomie 21... ? Pour comprendre de mani ere simple et ludique ce qui se cache derri ere ces mots. ■

En savoir plus :

lumni.fr/programme/handico

D eficience intellectuelle, troubles du spectre autistique et/ou troubles psychiques : se former en ligne sur ces publics

 D evelopp ee dans le cadre d'un projet europ een et b en茅ficiant du soutien du secteur de l' ducation de l'UNESCO, la formation eLeSI (e-learning pour une soci et e inclusive) est disponible

Parce que parler du handicap sans support n'est pas toujours simple, parce qu'accompagner un enfant   besoins  ducatifs particuliers peut poser question, parce que vient parfois l'envie ou le besoin de se former, des ressources sont   disposition pour les acteurs de la soci et e inclusive que nous sommes au sein du centre de loisirs  ducatif, chacun   notre niveau : enfants, animateurs et animatrices ou  quipes de direction.



en acc es libre et gratuit. Elle est ouverte   tous. Aucun pr erequis n'est n ecessaire en termes de dipl ome ou de niveau de qualification. La formation eLeSI se compose de plusieurs modules :

- un module g en erique de formation sur les publics pr esentant une d eficience intellectuelle, des troubles du spectre autistique et/ou des troubles psychiques   destination des enseignant-es, des assistant-es, des accompagnant-es, des formateurs et formatrices, des familles et plus g en eralement de toute personne exerçant son activit e au contact de ces personnes ;
- trois modules sp ecialis es au choix, un par tranche d' age



(0-3 ans, 4-16 ans, 16 ans et +), couvrant les diff erents aspects de l'inclusion et de la participation des personnes cibl ees dans le domaine de la vie sociale. ■

En savoir plus et acc eder   la formation : elesi.eu/

Les troubles de l'apprentissage en films

 Pour s'y retrouver dans les troubles des apprentissages, voici quatre films d'animation r ealis es par Adrien Honnons, avec le soutien de la revue scientifique ANAE (Approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant - www.anae-revue.com). Dyslexie, dyspraxie, dysphasie ou hyperactivit e, pour y voir un peu plus clair sur ces troubles des apprentissages et faciliter l'accompagnement des enfants, quatre vid es instructives nous plongent de mani ere simple, concise et imag ee au travers de l'histoire d'un enfant...   mettre entre toutes les mains, enfants et adultes. ■

- Dyspraxie : *L'histoire de Ga el* vimeo.com/119134942
- Dyslexie : *L'histoire d'Alex* vimeo.com/96010899
- Hyperactivit e : *L'histoire de Max* vimeo.com/96010905
- Dysphasie : *L'histoire de L eo* vimeo.com/12800677

A Blind Legend, un jeu sonore,   partir de 12 ans

 Sorti en 2015 sur iOS et Android, r ealis e par le studio Dowino bas e   Villeurbanne et coproduit par France Culture, le jeu *A Blind Legend* offre   l'utilisateur une exp erience originale : n'acc eder au jeu que par le sens de l'ou ie. Conçu par une  quipe de professionnel.les du son et du jeu vid e, dans un univers m edieval teint e de fantastique, *A Blind Legend* est un jeu immersif unique qui s'adresse non seulement aux personnes d eficientes visuelles, mais aussi   toutes celles qui souhaitent vivre une exp erience sensorielle inhabituelle. Une mani ere d ecal ee d'aborder le handicap avec des ados. ■

Pour t el echarger le jeu : franceculture.fr/page-jouez-a-a-blind-legend-un-jeu-video-100-sonore

Charlotte Ramalhosa-Roux, militante des Francas de Sa one-et-Loire.

Des événements festifs pour partager et agir ensemble

Les forums, festivals et autres événements festifs favorisant la rencontre sont de belles occasions de sensibiliser, de se découvrir, d'agir ensemble et de constater tout ce que l'on partage. La situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19 a empêché l'organisation de nombre de ces événements cette année. Espérons que les conditions seront vite réunies à nouveau pour retrouver ces moments. Des moments où la diversité est à l'honneur et qui laissent entrevoir la promesse d'une société plus solidaire et inclusive pour chacun et chacune.



Les Francas du Lot et du Tarn-et-Garonne œuvrent, dans le sens du projet fédéral pour l'accueil et l'accès aux loisirs de tous les enfants et les jeunes. Avec le soutien des partenaires locaux, institutionnels et associatifs, des actions spécifiques sont mises en œuvre autour du droit à la différence et des projets inclusifs : journées de sensibilisation des publics sur les temps scolaires et extrascolaires, rassemblements et réseaux de professionnels, malle pédagogique, lien aux familles, accompagnement à la mise en œuvre de projets éducatifs inclusifs au local... Autant de projets d'actions pour renforcer un maillage territorial visant à sensibiliser les publics, lutter contre les stéréotypes et les discriminations... Parmi ces actions, une place de choix est donnée à l'organisation du Forum départemental du Droit à la différence !

▲ Ci-dessus : Spectacle de Zluggy et le clown des Francas sur le temps méridien lors du Forum du Droit à la différence.
 < À gauche : Atelier animé par le Foyer d'aide médicalisé La Vitarelle de l'ASEI.
 © Les Francas du Lot et du Tarn-et-Garonne

Un forum départemental du Droit à la différence !

ateliers sont menés par l'Aide sociale à l'enfance, un Foyer d'accueil médicalisé, des référents inclusion des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), des membres professionnels du réseau inclusion... Afin de penser globalement la journée, les Francas proposent aussi aux enfants d'expérimenter, sur le temps méridien, un temps d'animation, centré sur les pratiques éducatives.

Forte de ces actions communes et désireuse d'augmenter la coopération entre les acteurs et donc l'impact de ce projet sur les territoires, l'association départementale du Lot expérimentera, dès janvier, la mise en œuvre d'un Pôle ressource handicap départemental.

Vers une septième édition !

Ce forum se déroule chaque année au mois de janvier. Il est organisé dans une commune partenaire sur le temps scolaire, et est dédié aux enfants de CM1, CM2 et 6^e. Les écoles s'inscrivent volontairement sur l'action et sont invitées en amont et en aval du forum à travailler à un projet global avec les Francas. La journée est organisée autour de quatre ateliers interactifs de quarante-cinq minutes, animés par les Francas et par les partenaires du département qui œuvrent dans le champ de l'enfance, de la jeunesse et du handicap.

En 2020, la sixième édition de ce mini-Forum a été organisée dans le village de Caumont. Cent-vingt-sept enfants de différentes écoles des territoires ruraux et périurbains du Tarn-et-Garonne ont participé. Les partenaires

présents étaient l'Aide sociale à l'enfance (conseil départemental), l'Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales (ADAPEI) de l'Aveyron et du Tarn-et-Garonne, un Foyer d'aide médicalisé, l'Institut médico-éducatif Pierre-Sarrault, l'UNICEF 82 et l'association TECAP21.

En 2021, une nouvelle journée de Forum sera proposée où les Francas et les intervenants iront directement dans les écoles, pour animer des ateliers et faire vivre le temps méridien. L'objectif de cette nouvelle édition au format inédit est de concerner plus de 200 enfants, jeunes et professionnels. ■

L'équipe des Francas du Lot et du Tarn-et-Garonne



▲ Atelier animé par l'Institut médico-éducatif Pierre-Sarrault.
 © Les Francas du Lot et du Tarn-et-Garonne

Chaque année, les Francas du Tarn-et-Garonne organisent une journée ludique et éducative dont l'objectif est de permettre la rencontre entre les acteurs éducatifs départementaux et les enfants d'un territoire, de préférence éloignés des acteurs présents (de zones rurales, avec freins à la mobilité...).

Au cours de la journée, les enfants, accompagnés de leurs enseignants, vivent quatre ateliers pour découvrir, échanger et expérimenter la place de la différence dans le vivre-ensemble. Les

Fais-moi signe, une journée de rencontre pour mieux se connaître

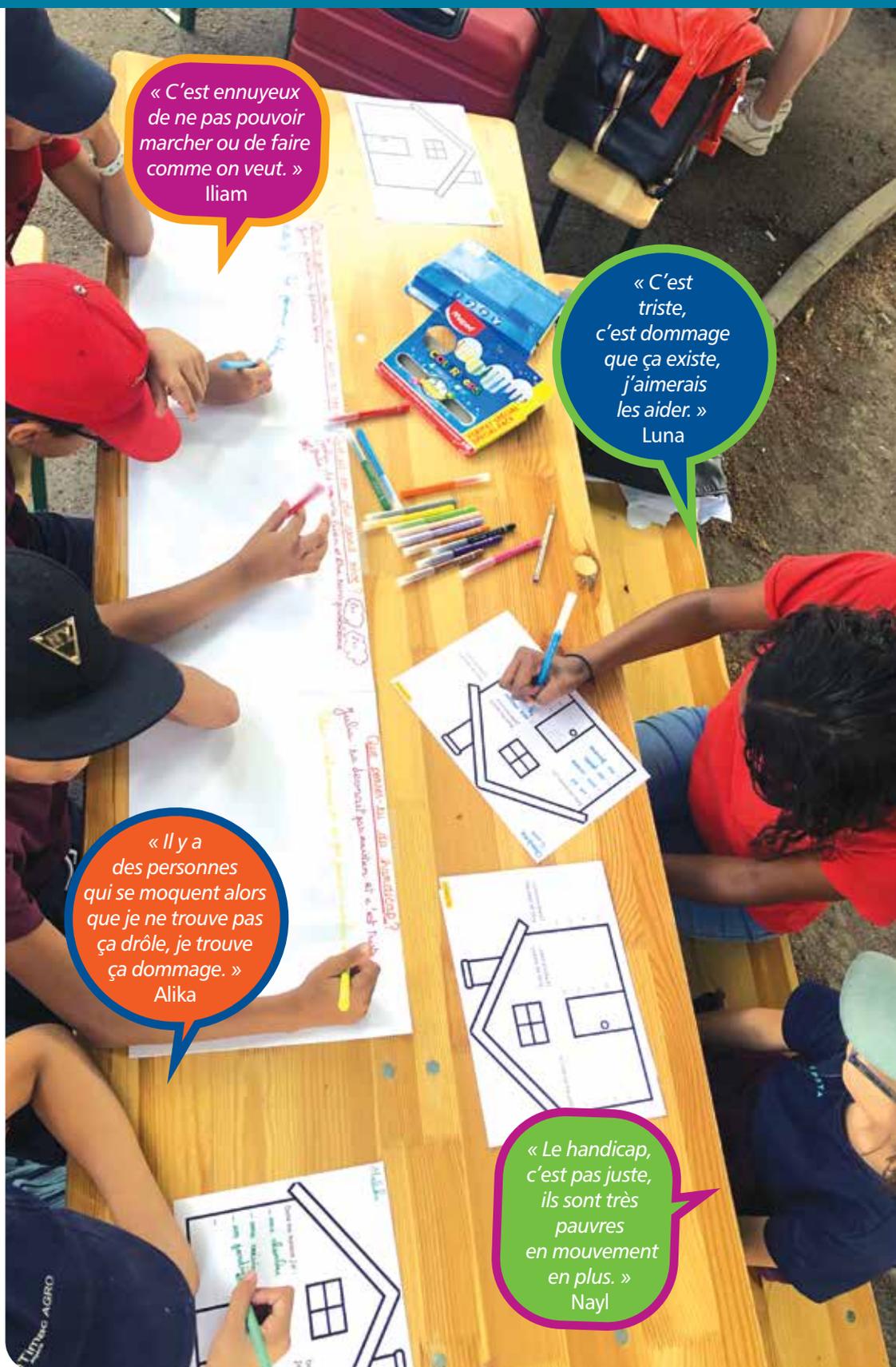
L'Institut des sourds de la Malgrange, à Jarville-la-Malgrange, près de Nancy, en Meurthe-et-Moselle, organise chaque année l'événement « Fais-moi signe » en invitant les enfants de centres de loisirs alentour pour les sensibiliser au handicap et lutter contre l'isolement des enfants malentendants, à l'occasion d'une journée ludique. L'été dernier, en raison des restrictions imposées par les mesures sanitaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19, la manifestation n'a malheureusement pas pu se tenir, mais l'été précédent, le 18 juillet 2019, les Francas de Meurthe-et-Moselle étaient invités à y participer pour animer des ateliers.

Dans ce cadre, Dalila El Kinana, animatrice des Pratiques éducatives à l'association départementale, ainsi que Camille Massel, jeune volontaire en service civique, y ont animé plusieurs ateliers. Dalila a en particulier animé un atelier d'expression dans le cadre du projet « Place de l'enfant 2.0 » des Francas Meurthe-et-Moselle, déclinaison du projet national « 100 000 enfants et adolescents s'expriment et dialoguent ». « À partir d'une fresque, les enfants devaient répondre d'abord à trois questions : Quel est ton plus grand rêve ? ; Qu'est-ce que le handicap pour toi ? ; qu'est-ce que tu aimerais changer dans ta vie ? », explique Dalila. Leurs expressions ont été valorisées sur le site enfantsacteurscitoyens.fr. ■

EN SAVOIR + Voir toutes les expressions : enfantsacteurscitoyens.fr/publication/568

En savoir plus : Sur cette journée : institut-malgrange.fr/dev3/sites/default/files/publications/er-23-07-2019.pdf

Sur l'Institut : institut-malgrange.fr/dev3/



« C'est ennuyeux de ne pas pouvoir marcher ou de faire comme on veut. »
Iliam

« C'est triste, c'est dommage que ça existe, j'aimerais les aider. »
Luna

« Il y a des personnes qui se moquent alors que je ne trouve pas ça drôle, je trouve ça dommage. »
Alika

« Le handicap, c'est pas juste, ils sont très pauvres en mouvement en plus. »
Nayl

^ Les citations insérées dans l'image ci-dessus, prise lors de l'atelier de juillet 2019, comptent parmi les expressions des enfants ce jour-là. © Les Francas de Meurthe-et-Moselle

« Les enfants en situation de handicap vivent dans des conditions très vulnérables »

En Haïti, à Roseaux, dans le département de la Grand'Anse, l'Association des animateurs polyvalents pour l'encadrement de la jeunesse (AAPEJ) et l'association Men Kontre Pou Timoun Rozo (MKTR) forment des animateurs et animatrices et accueillent les enfants

de la région en centre de loisirs et lors de camps d'été, notamment dans le cadre d'un partenariat avec l'Amicale laïque de Couëron. Depuis 2018, une formation spécifique des animateurs et animatrices haïtiens à l'accueil du handicap est prévue, mais la grave crise politique que traverse le pays, doublée aujourd'hui de la crise sanitaire, retarde l'échéance. Une formation pourtant nécessaire, comme nous l'explique Daniel Aristil, co-coordonnateur de l'AAPEJ.

avons demandé à Gaby Clouet, formatrice Francas, si nous pouvions prévoir une formation spécifique.

➤ **Camaraderie** : Est-ce que les pouvoirs publics font des efforts particuliers pour accompagner les personnes et les enfants en situation de handicap ?

Comment les enfants sont-ils accueillis à l'école ?

Dans les structures de loisirs ?

Daniel Aristil : Il y a un secrétariat d'Etat à l'Intégration des personnes handicapées, mais très peu est fait. Les mesures concernent essentiellement la prévention des risques, par exemple de catastrophe naturelle, afin que les personnes concernées sachent comment réagir et se protéger. Il y a quelques efforts

aussi sur la manière de désigner ces personnes, car, encore aujourd'hui, en Haïti, les appellations peuvent être très humiliantes, péjoratives. De plus en plus, donc, on parle de « personnes handicapées », de « personnes à mobilité réduite ». Mais en dehors de ça, il y a très peu de structures spécialisées. Les efforts sont surtout fournis par les ONG. L'école haïtienne n'est faite que pour les enfants qui n'ont pas de problème. Structuellement, rien n'existe vraiment. Un enfant porteur de handicap, on le garde à la maison, c'est tout. Il n'y a pas plus de cinq à dix centres spécialisés dans tout le pays. Les enfants en situation de handicap vivent dans des conditions très vulnérables. Il faut le voir pour comprendre. Il n'y a pas de structures sanitaires, éducatives, de loisirs. Ils n'ont aucun espace. C'est ça la réalité. Le pays fonctionne comme si ces enfants et ces personnes n'existaient pas. C'est un vrai problème.

➤ **Camaraderie** : Vous souhaitez donc pouvoir mieux accueillir ces enfants ?

Daniel Aristil : Oui, depuis 2018, nous attendons de pouvoir organiser cette formation spécifique avec l'Amicale laïque de Couëron. Mais la crise politique du pays, puis la crise sanitaire liée au Coronavirus, ont rendu impossible l'organisation du stage. Or, pour nous, une vraie formation est nécessaire.

Quand nous accrochons nos affiches pour annoncer les camps d'été, par exemple, les enfants viennent, y compris des enfants en situation de handicap. Ils sont attirés, ils veulent s'inscrire. Mais généralement, nous ne pouvons pas en accueillir plus de deux sur chaque camp d'été, car nous ne sommes pas suffisamment organisés pour ça. J'ai pu voir en France que des animateurs spécifiques s'occupaient des enfants handicapés. Nous espérons beaucoup que la crise politique prenne fin, pour que nous puissions enfin organiser cette formation et progresser. ■

➤ **Camaraderie** : En 2018, lors du dernier stage de formation d'animateurs et d'animatrices qui a pu être organisé en partenariat entre MKTR et les Francas, l'idée de mettre en place une formation spécifique à l'accueil des enfants en situation de handicap a vu le jour. Pourquoi cette volonté ?

Daniel Aristil : À MKTR, nous sommes un ensemble d'animateurs et d'animatrices formés par l'Amicale laïque de Couëron, en partenariat avec les Francas. Ces animateurs et animatrices encadrent ensuite les enfants dans nos centres et lors des séjours de vacances. Mais pour les enfants en situation de handicap, les conditions sont très difficiles. Nous en accueillons parfois, des enfants sourds, muets ou à mobilité réduite, mais nous ne sommes pas formés pour ça. Nous avons seulement deux animateurs qui ont reçu une formation pour des jeux paralympiques, mais ils n'ont que des notions, et seulement orientées vers le sport. Ce n'est donc pas adapté. C'est pour cela que nous



En savoir plus :
Lire **Camaraderie 322** de septembre 2018 et **Camaraderie 330** de septembre 2020.

< Stéphanie et Georgeline, deux petites filles touchées par le séisme du 12 janvier 2010, dans le quartier de Bel-Air, à Port-au-Prince, en mars 2011.
© Stéphanie Barzasi



Pour une participation numérique de tous et toutes

L'accès aux multimédias est fondamental dans nos sociétés contemporaines. Ils permettent la participation à la vie publique et culturelle, et offrent l'opportunité de prendre part aux débats de société. A la TJFBG, société d'utilité publique, à Berlin, un service « Communiquer sans barrières » a notamment pour mission d'informer les acteurs pédagogiques sur l'accessibilité au numérique, le potentiel des technologies d'assistance et du travail multimédia inclusif, afin que les jeunes en situation de handicap puissent bénéficier de chances égales d'apprentissage et de soutien dans leurs activités numériques. La communication sans barrière, le Facile à lire et à comprendre, les technologies d'assistance, Frederik Rößler, animateur et formateur multimédia au sein du service Communiquer sans barrières de la TJFBG gGmbH¹ explique les enjeux de l'utilisation de ces outils pour la participation numérique de tous et toutes.

1 – La Technische Jugendfreizeit- und Bildungsgesellschaft gGmbH est une société d'utilité publique allemande qui a pour mission de créer un lien fort entre la culture scientifique, le jeune public, l'éducation et les activités de loisirs au travers de nombreux projets éducatifs, pédagogiques et de formation.

Le potentiel de ces nouvelles technologies en termes de processus participatifs est crucial au sein de la culture et de la pratique numérique des enfants et des jeunes, à la fois fascinant par l'infini des possibilités d'expression et comportant également des risques. Cette démocratisation du paysage médiatique contribue à une représentation accrue de la diversité de notre société dans les médias. La *Disability Pride*¹, le *Body Positivity*² ou la communauté LGBTQIA+³ sont des exemples de mouvements qui utilisent les réseaux sociaux pour la visibilité de leurs membres, au-delà des normes et des conventions sociales, et pour attirer l'attention sur leur discrimination. Les adolescents et les jeunes adultes, en particulier, ont la possibilité de construire et de renforcer leur identité, et d'échanger des informations en ligne au sein de ces communautés.

L'accessibilité numérique est une condition préalable à l'égalité de la participation de toutes les personnes dans une société médiatisée. Personne ne doit être exclu, les services d'information et de communication doivent être accessibles et disponibles pour toutes et tous. À cette fin, des directives doivent être respectées lors de la mise en œuvre d'applications et de contenus numériques. En Allemagne, par exemple, c'est l'ordonnance sur les technologies de l'information sans obstacles (BITV 2.0) qui crée le cadre juridique.

1 – Fierté des personnes handicapées.

2 – Mouvement en faveur de l'acceptation de tous les types de corps humains, encourageant la diversité et l'estime de soi.

3 – Sigle désignant les personnes non hétérosexuelles : lesbiennes, gay, bisexuelles, transsexuelles/transgenres, queer, intersexes, asexuelles, et toutes les autres.

Renforcer la maîtrise des outils pour une participation effective

L'évolution des médias numériques et des nouvelles technologies de ces dernières décennies offre un potentiel énorme. Aujourd'hui les smartphones ou les tablettes disposent de nombreux paramètres d'accessibilité déjà intégrés, alors qu'il y a quelques années, les appareils spécifiques étaient très coûteux. Il existe également des applications qui permettent un accès sans barrières à des contenus d'apprentissage (lecture, écriture, arithmétique, etc.).

Si l'accès sans barrières est une condition nécessaire à l'information et à la communication numérique, seule une bonne maîtrise des outils numériques et multimédias permettra aux jeunes une participation effective, et une utilisation productive et pertinente pour leurs besoins et intérêts individuels.

Les ateliers de formation multimédias proposent un cadre inclusif dans lequel des participant-es d'horizons différents travaillent ensemble afin de surmonter leurs réserves par rapport aux outils numériques. Ils sont souvent organisés dans le cadre d'un projet concret et veillent à ce que les tâches soient adaptées aux participant-es de manière individuelle.

Il est primordial que les jeunes puissent s'impliquer et s'exprimer en fonction de leurs intérêts et/ou de leurs besoins. Cela permet de créer une atmosphère de confiance dans laquelle la diversité est considérée comme un enrichissement. ■

Frederik Rößler,
animateur et formateur multimédia
Traduction et résumé par
Maëlle Gérard, chargée de projets,
relations internationales
www.tjfbg.de



FOCUS

Faire vivre la laïcité chaque jour avec les adolescent·es

Le 9 décembre, journée nationale de la laïcité, qui célèbre le vote de la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905, la Fédération nationale des Francas a lancé une nouvelle initiative qui permet d'accompagner les acteurs éducatifs pour aborder la laïcité avec des adolescent·es.

L'action « Affichons la laïcité ! » vise à engager des adolescent·es fréquentant des centres de loisirs éducatifs, des clubs ados, des espaces jeunes, des collèges ou des lycées, des centres de formation des apprentis... dans la réalisation de dessins, comic-strips, caricatures « de presse » ou roman-photos illustrant les principes relatifs la laïcité.

L'action comporte deux dimensions

- Une dimension d'appropriation des valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité) et des principes républicains (indivisibilité, laïcité, démocratie, social) ;
- Une dimension artistique par la création d'un dessin, d'un comic-strip, d'une caricature de presse, d'un roman-photo... qui de leur point de vue illustre la laïcité en principes.

Elle concerne les adolescent·es de 11 à 17 ans qui peuvent réaliser leur création seul·e ou en groupe.

Ces créations peuvent être réalisées manuellement ou à l'aide des technologies numériques.

- L'espace de valorisation des réalisations sera le site Internet enfantsacteurscitoyens.fr. L'action « Affichons la laïcité » vivra donc toute l'année et sera visible de l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Un dossier pédagogique complet à l'attention des acteurs et actrices éducatifs des temps de loisirs et des temps scolaires est disponible à partir du QRCode ci-contre en accès libre.

À diffuser largement ! ■

Contact : Sophie Dargelos, directrice du programme Conditions de vie, d'éducation et d'action des enfants et des adolescent·es sdargelos@francas.asso.fr



Retrouvez-nous sur Facebook : Les Francas et sur twitter : @FrancasFede

Calendrier*

- ★ **21 janvier :** Journée franco-allemande – www.fondscitoyen.eu
- ★ **24 janvier :** Journée internationale de l'éducation
- ★ **13 février :** Journée mondiale de la radio
- ★ **21 mars :** Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale
- ★ **22 au 27 mars :** 32^e Semaine de la presse et des médias à l'école
- ★ **15 mars :** Date limite d'inscription et de rendu des reportages des Jeunes reporters pour l'environnement www.jeunesreporters.org

Dans le dossier du prochain numéro

L'éducation aux médias et à l'information

Dans notre société de l'information, il est essentiel de comprendre ce que sont les médias, ce qu'est une information et comment tout cela se fabrique, par qui, avec quels moyens et dans quel objectif. L'éducation aux médias et à l'information commence là. En parallèle, elle permet aux enfants et aux adolescent·es de produire de l'information sur des sujets qui les mobilisent via différents médias à vocation éducative et pédagogique (radio, blog, tv, journaux...).

Jeux, actions concrètes et partenariats seront mis en valeur dans ce numéro qui sortira pour la Semaine de la presse et des médias à l'école. ■

« Il est important d'expliquer aux enfants que **certains handicaps ne se voient pas** »

Jawhara Aouf, 33 ans, accompagnante d'enfants en situation de handicap (AESH), finalise sa formation professionnelle d'accompagnante éducative et sociale (AES) enrichie d'une expérience qui lui a permis d'appréhender sa fonction dans des accueils de loisirs péri et extrascolaires des Pyrénées-Orientales. Elle a joué le jeu des questions-réponses pour évoquer son expérience.

Après un BTS Sanitaire et social écourté pour des raisons personnelles, j'ai plus tard débuté la nouvelle formation AES¹. Attirée par un métier du social, ce diplôme va m'ouvrir de nombreuses portes dans le milieu scolaire, du loisir et du médico-social... Un réel tremplin pour mon avenir.

Actuellement, je travaille comme AESH à la fois sur les temps scolaires et sur les temps de loisirs. Si l'enfant a besoin d'une AESH à l'école, c'est logique que ce soit le cas aussi dans le loisir, afin d'assurer une continuité, même si ce n'est pas nécessairement la même personne. Le rôle de l'AESH dans le loisir est de veiller à ce que l'enfant s'amuse. Au niveau scolaire, l'AESH est toujours présente pour l'enfant, mais ne doit pas être là uniquement pour lui : elle doit aussi être là pour les autres enfants, afin d'éviter de stigmatiser l'enfant en situation de handicap. Son rôle est d'être en retrait tout en restant en veille sur cet enfant. Il convient d'éviter que l'attention des animateurs et animatrices ne se porte que sur les enfants en situation de handicap, tous les besoins d'enfants sont importants.

Le choix du type d'accompagnant est lié aux besoins de l'enfant. L'AESH est utile quand l'enfant a des besoins individuels qui font appel à une technique spécifique ou quand les animateurs et animatrices n'arrivent plus à prendre en compte les besoins de l'enfant au vu de l'effectif. Avoir la même AESH évite pour certains enfants la rupture d'accompagnement avec l'école qui peut être angoissante.

Sensibiliser aux handicaps invisibles

Lors d'un stage au pôle ressources Hand'Avant 66 durant ma formation AES, j'ai pu faciliter la phase d'adaptation d'enfants en situation de handicap. Mon rôle dans les centres de loisirs périscolaires et extrascolaires était lié à l'évaluation de la qualité de l'accueil. J'ai pu repérer des aménagements à mettre en œuvre. Cela a été plus facile pour moi grâce à ma formation.

J'ai été bien accueillie par la direction et l'équipe, car ils y trouvaient une complémentarité. J'ai fait prendre conscience qu'il convenait d'éviter que l'enfant sache que j'étais là pour lui. J'ai pu donc l'observer, et l'équipe a pris en compte mes remarques et mes conseils. Ils ont pu se reposer sur moi quand l'enfant était en crise, mais j'ai expliqué que le relais est indispensable.

Je me suis rendue compte que des enfants pouvaient être mal à l'aise par rapport à leurs camarades en situation de handicap. J'ai créé un jeu tactile pieds et mains, le « Memory invisible », pour les sensibiliser aux formes de handicap et aux moyens de compensation à partir des logos symbolisant différents handicaps. Ce jeu a été mené avec des enfants. Il a mis en avant le handicap invisible, qui concerne l'ensemble des situations que je suis. Il est également important d'expliquer aux enfants que certains handicaps ne se voient pas.

La sensibilisation s'est déroulée en trois étapes : une appropriation des différents logos, un temps d'échanges et de compréhension de ces divers logos, et un temps de coloriage mettant en scène des situations de la vie quotidienne d'une personne handicapée, ce qui a permis de poursuivre les questionnements sur leurs représentations. Ce temps a eu des répercussions positives lors du retour des enfants en classe. ■

Propos recueillis par Mathieu Delos, coordinateur du Pôle ressources Handicap Hand'avant 66, Francas des Pyrénées-Orientales



▲ Pictogramme handicap invisible dans les maladies rares
© <http://rendrevisible.fr>

¹ - Le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES) fusionne les diplômes d'État d'auxiliaire de vie sociale (AVS) et d'aide médico-psychologique (AMP). Trois spécialités : accompagnement de la vie à domicile ; accompagnement de la vie en structure collective ; accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire. La création de cette dernière spécialité forme les accompagnant-es des élèves en situation de handicap (AESH), anciennement appelés Auxiliaires de vie scolaire, qui ont ainsi accès désormais à un diplôme d'État.